



Compte rendu du comité de suivi CEREMA 01 juin 2012

Présents :

Administration Bernard Larroutou, Thierry Vatin, Laurent Tapadinas, DRI, SPES

OS présentes - CFDT,UNSA

1-DECLARATION DE LA CFDT AU COMITE DE SUIVI DU CEREMA DU 06/06/2012

Lors de la rencontre du 29 mai 2012 de la ministre avec les organisations syndicales, celle ci a marqué un vif étonnement sur le dossier CEREMA. Elle a découvert notamment qu'un préfigurateur était nommé sur ce dossier.

Le jeudi 31/05, la Ministre a annoncé en centrale vouloir prendre le temps de la réflexion pour le chantier CEREMA.

Aujourd'hui vendredi 01/06, le comité de suivi CEREMA se réunissait avec les organisations syndicales signataires. La CFDT a décidé de siéger à ce comité de suivi pour interpeller l'administration.

Nous souhaitons connaître les échanges que vous avez eu avec Madame la ministre sur ce point, qui l'ont poussé à suspendre ce dossier.

La décision de la Ministre conforte la position de la CFDT qui a porté lors des précédents comités de suivi des exigences sur leur pilotage, que nous réitérons :

- 1- Présence de l'instance politique (cabinet ministériel) sur les comités de suivi stratégiques ;
- 2- Fixation d'une date de rencontre avec les collectivités locales sous toutes leurs composantes (ARF, ADF, AMF,) avec les membres du comité de suivi.

Force est de constater que l'administration a été sourde à nos revendications et se trouve aujourd'hui désavouée par sa ministre. Ce n'est pas faute d'avoir exigé la présence politique sur un dossier qui s'appuie de fait sur un accord politique avec les syndicats.

L'administration n'a pas souhaité associer rapidement le nouveau cabinet, nous comprenons évidemment la réaction de la Ministre qui découvre ce dossier que l'administration n'a pas souhaité faire remonter en priorité !

Par conséquent, la CFDT a décidé de ne plus participer aux prochains comités de suivi tant que ces exigences ne sont pas remplies.

Merci de votre attention

2- Réponse de l'administration à la CFDT

Madame la ministre a bien identifié, bien entendu et bien compris notre attente de la présence politique aux comités de suivi du CEREMA. Elle s'engage à suivre ou faire suivre et participer de près à cette instance.

Elle a rappelé son attachement à ce ministère en reconnaissant ses compétences techniques et plus particulièrement le Réseau scientifique et technique. Elle se donne un temps de réflexion pour s'approprier le dossier.

Le préfigurateur Bernard Larroutou, précise que l'exigence de la ministre n'est pas problématique mais plutôt normale, il est logique d'endosser le projet ou de l'infléchir. C'est un temps de réflexion et non une suspension.

La ministre envisage une réponse rapide et un comité de suivi sera convoqué dans les délais les plus brefs.